

PATRIMOINE PROTEGÉ EN APPLICATION
DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U

- [Green square] Ensembles historiques des villages et des hameaux
- [Purple square] Patrimoine religieux
- [Green square] Patrimoine public et tertiaire
- [Pink square] Châteaux et maisons nobles
- [Yellow square] Grandes demeures
- [Orange square] Patrimoine rural
- [Dark Blue square] Patrimoine industriel
- [Orange square] Patrimoine civil 20ème
- [Cyan square] Patrimoine "Label : Architecture contemporaine remarquable" hors SPR

PETIT PATRIMOINE, PATRIMOINE VERNACULAIRE PROTEGÉ
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U

- * Patrimoine des ouvrages et infrastructures
- ◆ Patrimoine mémoriel et commémoratif
- Petit patrimoine domestique
- Petit patrimoine historique
- ▢ Petit patrimoine religieux
- ▲ Petit patrimoine rural

- Canal
- Chemin de croix avec stations
- Murs en pierre
- Pont
- Voie pavée

AUTRES INFORMATIONS

- Périmètre de protection des monuments historiques (inscrits et classés)
- Immeubles inscrits et classés protégés au titre des monuments historiques
- Secteur Patrimonial Remarquable (SPR-AVAP) d'Annecy

FOND DE PLAN

- Parcelles
- Bâti
- Aéroport
- Voie ferrée
- Autoroute
- Départementales
- Autres routes et chemins
- Surface en eau et cours d'eau

OAP PATRIMOINE

LE PATRIMOINE
PROTÉGÉ

Argonay
Echelle : 1/5000ème

